Fre. 4 29526
/42
C rec
Fre
24524

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR ROBESPIERRE,

A LA CONVENTION NATIONALE,

Dans la séance du 8 thermidor de l'an 2 de la République une & indivisible;

TROUVÉ PARMI SES PAPIERS

PAR LA COMMISSION CHARGÉE DE LES EXAMINER;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,

L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.

THE NEWBERRY LIBRARY

La Commiſſion chargée de l'examen des papiers des conſpirateurs, après avoir entendu la lecture & collationné la copie qu'un de ſes membres a faite du diſcours de Robeſpierre, arrête qu'elle ſera livrée à l'impreſſion, conformément au décret.

Paris, 11 fructidor, deuxième année républicaine.

Signé, GUFFROY, préſident; LECOINTRE, CLAUZEL, CALÈS, MASSIEU, J. ESPERT.

DISCOURS

DE ROBESPIERRE.

CITOYENS,

Que d'autres vous tracent des tableaux flatteurs ; je viens vous dire des vérités utiles. Je ne viens point réaliser des terreurs ridicules répandues par la perfidie ; mais je veux étouffer, s'il eſt poſſible, les flambeaux de la diſcorde par la ſeule force de la vérité. Je vais défendre devant vous votre autorité outragée & la liberté violée. Je me défendrai auſſi moi-même ; vous n'en ſerez point ſurpris ; vous ne reſſemblez point aux tyrans que vous combattez. Les cris de l'innocence outragée n'importunent point votre oreille, & vous n'ignorez pas que cette cauſe ne vous eſt point étrangère.

Les révolutions qui, juſqu'à nous, ont changé la face des empires, n'ont eu pour objet qu'un changement de dynaſtie, ou le paſſage du pouvoir d'un ſeul à celui de pluſieurs (1). La révolution françaiſe eſt la première qui ait été fondée ſur la théorie des droits de l'humanité, & ſur les principes

(1) Deux lignes effacées :
Elles ont pris leur ſource, ou dans l'ambition, ou dans la laſſitude d'une eſpèce particulière de tyrannie.

de la justice (1). Les autres révolutions n'exigeoient que de l'ambition: la nôtre impose des vertus. L'ignorance & la force les ont absorbées dans un despotisme nouveau: la nôtre, émanée de la justice, ne peut se reposer que dans son sein. La République, amenée insensiblement par la force des choses & par la lutte des amis de la liberté contre les conspirations toujours renaissantes, s'est glissée, pour ainsi dire, à travers toutes les factions; mais elle a trouvé leur puissance organisée autour d'elle, & tous les moyens d'influence dans leurs mains; aussi n'a-t-elle cessé d'être persécutée dès sa naissance, dans la personne de tous les hommes de bonne foi qui combattoient pour elle; c'est que, pour conserver l'avantage de leur position, les chefs des factions & leurs agens ont été forcés de se cacher sous la forme de la République. Précy à Lyon, & Brissot à Paris, crioient

---

(1) Suivent deux pages effacées :

Si des ambitions particulières lui ont donné le branle ou hâté son mouvement, elle n'a dû son origine & sa direction qu'à l'amour éclairé & profond de la justice & de la liberté. Ce caractère a déterminé à la fois ses moyens & les attaques de ses ennemis. Pour atteindre le but des autres, il ne falloit que courir à la fortune sous les auspices d'une puissance nouvelle : la nôtre, au contraire, exige le sacrifice des intérêts privés à l'intérêt général; elle seule impose la vertu. Les autres étoient terminées par le triomphe d'une faction: la nôtre ne peut l'être que par la victoire de la justice sur toutes les factions; émanée de la justice, elle ne peut se reposer que dans son sein; elle a pour ennemis tous les vices.

Les factions sont la coalition des intérêts privés contre le bien général. Le concert des amis de la liberté, les plaintes des opprimés, l'ascendant naturel de la raison, la force de l'opinion publique, ne constituent point une faction; ce n'est que le rappel du pouvoir aux principes de la liberté, & les effets naturels du développement de l'esprit public chez un peuple éclairé.

Ailleurs, l'ignorance & la force ont absorbé les révolutions dans un despotisme nouveau: la nôtre, émanée de la justice, ne peut se reposer que dans son sein; tous les efforts des intérêts privés contre les droits du peuple ne peuvent qu'agiter la nation entre deux écueils, les abus de l'ancienne tyrannie, & les systêmes monstrueux qui dénaturoient l'égalité même, pour ramener sous son nom la tyrannie.

La cause de tous nos maux a été dans cette lutte perpétuelle des factions contre l'intérêt public. Celle d'Autriche & celle d'Orléans, toutes deux puissantes, l'une parce qu'elle régnoit au commencement de la révolution, l'autre parce qu'elle avoit puissamment contribué à la préparer pour régner à son tour, ont arrêté jusqu'ici les destinées de la République. Ajoutez à cela les intrigues de l'Angleterre coalisée avec la faction d'Orléans, & l'influence des cours étrangères, & vous vous ferez quelque idée des germes de discorde, de corruption & de dissolution, que les ennemis de la liberté ont jetés au milieu de nous. La faction d'Orléans sur-tout avoit acquis une influence d'autant plus grande, qu'elle avoit arboré la première l'étendard du patriotisme pour renverser la cour, & que ses partisans, cachés sous ce masque, avoient usurpé la confiance des patriotes, & s'étoient introduits dans toutes les fonctions publiques.

vive la République ! Tous les conjurés ont même adopté, avec plus d'empreſſement qu'aucun autre, toutes les formules, tous les mots de ralliement du patriotiſme. L'Autrichien, dont le métier étoit de combattre la révolution; l'Orléannais, dont le rôle étoit de jouer le patriotiſme, ſe trouvèrent ſur la même ligne; & l'un & l'autre ne pouvoient plus être diſtingués du républicain. Ils ne combattirent pas nos principes, ils les corrompirent; ils ne blaſphémèrent point contre la révolution, il tâchèrent de la déshonorer, ſous le prétexte de la ſervir; ils déclamèrent contre les tyrans, & conſpirèrent pour la tyrannie; ils louèrent la République, & calomnièrent les républicains (1). Les amis de la liberté cherchent à renverſer la puiſſance des tyrans par la force de la vérité: les tyrans cherchent à détruire les défenſeurs de la liberté par la calomnie; ils donnent le nom de tyrannie à l'aſcendant même des principes de la vérité. Quand ce ſyſtême a pu prévaloir, la liberté eſt perdue; il n'y a de légitime que la perfidie, & de criminel que la vertu (2); car il eſt dans la nature même des choſes qu'il exiſte une influence par-tout où il y a des hommes raſſemblés, celle de la tyrannie ou celle de la raiſon. Lorſque celle-ci eſt proſcrite comme un crime, la tyrannie règne; quand les

---

(1) Lignes raturées:

Chaque criſe nouvelle, excitée par leurs intrigues ténébreuſes, ne fit que les forcer à adapter leurs moyens de nuire aux circonſtances nouvelles & à décrire un nouveau circuit pour arriver au même but. Voulez-vous ſavoir ſi les factions exiſtent encore? demandez-vous ſi cette multitude d'intrigans dangereux, qui naguère déſoloient la République avec autant d'audace que de perfidie, a diſparu du ſol de la liberté; demandez-vous ſi une foule de chefs & d'agens fameux des factions diverſes ne vivent point encore impunis & même protégés; demandez-vous ſi le ſyſtême de contre-révolution, organiſé au milieu de nous pendant pluſieurs années par une politique profonde, a pu être détruit, & quel plan ſage eſt conſtamment ſuivi pour le déraciner; demandez-vous ſi on a ceſſé un ſeul inſtant d'entraver, de corrompre ou de calomnier les meſures que le ſalut public a commandées; ſi les patriotes ne ſont plus proſcrits, calomniés; les fripons ouvertement protégés, les conſpirateurs défendus, les principes de la morale publique proclamés ſeulement pour la forme, éludés dans la pratique, fauſſés dans l'application, & tournés contre ceux-là ſeuls qui les profeſſent de bonne foi: demandez-vous enfin ſi les factions ont fait autre choſe que nuancer, ſuivant les circonſtances du moment, leurs principaux moyens de conſpiration, la corruption, la diviſion, & ſur-tout la calomnie.

(2) Les vingt-quatre lignes qui ſuivent ſe trouvent ſur une feuille ſans chiffre, écrite de la main de Robeſpierre, dont le ſens ne paroît devoir ſe rapporter qu'à la page 4 de la copie de ſon diſcours, après ces mots, & *de criminel que la vertu.*

bons citoyens ſont condamnés au ſilence, il faut bien que les ſcélérats dominent.

Ici j'ai beſoin d'épancher mon cœur; vous avez beſoin auſſi d'entendre la vérité. Ne croyez pas que je vienne ici intenter aucune accuſation; un ſoin plus preſſant m'occupe, & je ne me charge pas des devoirs d'autrui: il eſt tant de dangers imminens, que cet objet n'a plus qu'une importance ſecondaire. Je viens, s'il eſt poſſible, diſſiper de cruelles erreurs; je viens étouffer les horribles fermens de diſcorde dont on veut embraſer ce temple de la liberté & la République entière; je viens dévoiler des abus qui tendent à la ruine de la patrie, & que votre probité ſeule peut réprimer. Si je vous dis auſſi quelque choſe des perſécutions dont je ſuis l'objet, vous ne m'en ferez point un crime; vous n'avez rien de commun avec les tyrans qui me pourſuivent; les cris de l'innocence opprimée ne ſont point étrangers à vos cœurs; vous ne mépriſez point la juſtice & l'humanité, & vous n'ignorez pas que ces trames ne ſont point étrangères à votre cauſe & à celle de la patrie (1).

Eh! quel eſt donc le fondement de cet odieux ſyſtême de terreur & de calomnies? A qui devons-nous être redoutables, ou des ennemis ou des amis de la République? Eſt-ce aux tyrans & aux fripons qu'il appartient de nous craindre, ou bien aux gens de bien & aux patriotes? Nous, redoutables aux patriotes! nous qui les avons arrachés des mains de toutes les factions conjurées contre eux! nous qui tous les jours les diſputons, pour ainſi dire, aux intrigans hypocrites qui oſent les opprimer encore! nous qui pourſuivons les ſcélérats qui cherchent à prolonger leurs malheurs

(1) Lignes ſoulignées :
Ils cherchent à détruire la liberté en calomniant ſes défenſeurs, c'eſt-à-dire, les hommes qui veulent fonder l'ordre ſocial ſur les principes de la morale publique & de l'égalité dans le ſens raiſonnable attaché à ce mot. Ils ſavent quel eſt l'empire des principes & de la vérité; ils cherchent à détruire ſon influence ſur le cœur des hommes, en la préſentant comme l'influence perſonnelle de ceux qui ont le courage de la dire; ils donnent à cette influence le nom de tyrannie. Ils placent toujours les amis de la patrie entre leur devoir & la calomnie; ils accuſent d'ambition ceux qu'ils ne peuvent accuſer d'aucun crime: s'ils réclament contre l'oppreſſion, on leur répond par de nouveaux outrages; s'ils oppoſent l'énergie des principes à la perſécution, on donne à cette énergie le nom de ſédition; l'impreſſion de l'opinion publique indignée eſt citée comme la preuve de leur ambition. Quand on en eſt arrivé à ce point, la liberté eſt perdue.

en nous trompant par d'inextricables impostures! Nous, redoutables à la Convention nationale! Et que sommes-nous sans elle? & qui a défendu la Convention nationale au péril de sa vie? qui s'est dévoué pour sa conservation, quand des factions exécrables conspiroient sa ruine à la face de la France? qui s'est dévoué pour sa gloire, quand les vils suppôts de la tyrannie prêchoient en son nom l'athéisme & l'immoralité; quand tant d'autres gardoient un silence criminel sur les forfaits de leurs complices, & sembloient attendre le signal du carnage pour se baigner dans le sang des représentans du peuple; quand la vertu même se taisoit, épouvantée de l'horrible ascendant qu'avoit pris le crime audacieux? Et à qui étoient destinés les premiers coups des conjurés? contre qui Simon conspiroit-il au Luxembourg? Quelles étoient les victimes désignées par Chaumette & par Ronsin? Dans quels lieux la bande des assassins devoit-elle marcher d'abord en ouvrant les prisons? Quels sont les objets des calomnies & des attentats des tyrans armés contre la République? N'y a-t-il aucun poignard pour nous dans les cargaisons que l'Angleterre envoie à ses complices en France & à Paris? C'est nous qu'on assassine, & c'est nous que l'on peint redoutables! Et quels sont donc ces grands actes de sévérité que l'on nous reproche? quelles ont été les victimes? Hébert, Ronsin, Chabot, Danton, Lacroix, Fabre d'Eglantine, & quelques autres complices. Est-ce leur punition qu'on nous reproche? aucun n'oseroit les défendre. Mais si nous n'avons fait que dénoncer des monstres dont la mort a sauvé la Convention nationale & la République, qui peut craindre nos principes, qui peut nous accuser d'avance d'injustice & de tyrannie, si ce n'est ceux qui leur ressemblent? Non, nous n'avons pas été trop sévères; j'en atteste la République qui respire; j'en atteste la représentation nationale, environnée du respect dû à la représentation d'un grand peuple; j'en atteste les patriotes qui gémissent encore dans les cachots que les scélérats leur ont ouverts; j'en atteste les nouveaux crimes des ennemis de notre liberté, & la coupable persévérance des tyrans ligués contre nous. On parle de notre rigueur, & la patrie nous reproche notre foiblesse.

Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes,

& porté la terreur dans toutes les conditions ? Ce ſont les monſtres que nous avons accuſés. Eſt-ce nous qui, oubliant les crimes de l'ariſtocratie, & protégeant les traîtres, avons déclaré la guerre aux citoyens paiſibles, érigé en crimes ou des préjugés incurables, ou des choſes indifférentes, pour trouver par-tout des coupables & rendre la révolution redoutable au Peuple même ? Ce ſont les monſtres que nous avons accuſés. Eſt-ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, fruit de l'obſeſſion des traîtres, avons promené le glaive ſur la plus grande partie de la Convention nationale, demandions dans les ſociétés populaires la tête de ſix cents repréſentans du Peuple ? Ce ſont les monſtres que nous avons accuſés. Auroit-on déja oublié que nous nous ſommes jetés entre eux & leurs perfides adverſaires, dans un temps où on . . . . (1) ?

Vous connoiſſez la marche de vos ennemis. Ils ont attaqué la Convention nationale en maſſe ; ce projet a échoué. Ils ont attaqué le comité de ſalut public ; ce projet a échoué. Depuis quelque temps, ils déclarèrent la guerre à certains membres du comité de ſalut public ; ils ſemblent ne prétendre qu'à accabler un ſeul homme ; ils marchent toujours au même but. Que les tyrans de l'Europe oſent proſcrire un repréſentant du Peuple français, c'eſt ſans doute l'excès de l'inſolence : mais que des Français qui ſe diſent républicains travaillent à exécuter l'arrêt de mort prononcé par les tyrans, c'eſt l'excès du ſcandale & de l'opprobre (2). Eſt-il vrai que l'on ait colporté des liſtes odieuſes où l'on déſignoit pour victimes un certain nombre de membres de la Convention, & qu'on prétendoit être l'ouvrage du comité de ſalut public & enſuite le mien ? Eſt-il vrai qu'on ait oſé ſuppoſer des ſéances du comité, des arrêtés rigoureux qui n'ont jamais exiſté, des arreſtations non moins chimériques ? Eſt-il vrai qu'on ait cherché à perſuader à un certain nombre de repréſentans irréprochables que leur perte étoit ré-

(1) Il exiſte ici dans le manuſcrit une lacune qui laiſſe cette phraſe imparfaite.

(2) Lignes raturées :

Naguère on accuſoit le comité de ſalut public de vouloir uſurper l'autorité de la Convention ; on l'accuſoit de vouloir anéantir la repréſentation nationale : rappelez-vous quels moyens odieux, quels lâches artifices furent épuiſés pour accréditer cette funeſte idée.

ſolue ; à tous ceux qui, par quelque erreur, avoient payé un tribut inévitable à la fatalité des circonſtances & à la foibleſſe humaine, qu'ils étoient voués au ſort des conjurés ? Eſt-il vrai que l'impoſture ait été répandue avec tant d'art & d'audace, qu'un grand nombre de membres n'oſoient plus habiter la nuit leur domicile ? Oui, les faits ſont conſtans, & les preuves de ces deux manœuvres ſont au comité de ſalut public. Vous pourriez nous en révéler beaucoup d'autres, vous, députés revenus d'une miſſion dans les départemens ; vous, ſuppléans appelés aux fonctions de repréſentans du Peuple, vous pourriez nous dire ce que l'intrigue a fait pour vous tromper, pour vous aigrir, pour vous entraîner dans une coalition funeſte (1). Que diſoit-on, que faiſoit-on dans ces coteries ſuſpectes, dans ces raſſemblemens nocturnes, dans ces repas où la perfidie diſtribuoit aux convives les poiſons de la haine & de la calomnie ? Que vouloient-ils, les auteurs de ces machinations ? étoit-ce le ſalut de la patrie, la dignité & l'union de la Convention nationale ? Qui étoient-ils (2) ? quels faits juſtifient l'horrible idée qu'on a voulu donner de nous ? quels hommes avoient été accuſés par les comités, ſi ce n'eſt les Chaumette, les Hébert, les Danton, les Chabot, les Lacroix ? Eſt-ce donc la mémoire des conjurés qu'on veut défendre ? eſt-ce la mort des conjurés qu'on veut venger (3) ? Si on nous accuſe d'avoir dénoncé quelques traîtres, qu'on accuſe donc la Convention qui les a accuſés ; qu'on accuſe la juſtice qui les a frappés ; qu'on accuſe le peuple qui a applaudi

(1) Lignes raturées :
Vous pourriez nous le dire, vous tous, hommes probes, à qui on a fait la propoſition formelle de vous liguer contre le comité de ſalut public.

(2) Lignes raturées :
Etoi-ce ceux dont la conſcience étoit paiſible ? Etoit ce les hommes dont la France eſtime le plus la probité, la franchiſe & le dévouement ? Quels crimes faiſoient jadis les conjurés que vous avez frappés ? Ils s'agitoient, ils calomnioient, ils careſſoient baſſement tous leurs collègues en qui ils ne voyoient déja plus que des juges ; ils prophétiſoient eux mêmes leur punition, & faiſoient retentir les voûtes ſacrées de leurs ſiniſtres prédictions.

(3) Lignes raturées :
Il eſt bon de remarquer que, depuis leur punition, les comités qui les ont dénoncés, loin d'être agreſſeurs, ont toujours été ſur la défenſive. Depuis quand eſt-ce donc la punition du crime qui épouvante la vertu ? Eſt ce attenter à la repréſentation nationale, que de lui nommer les ennemis de la patrie & les ſiens ?

à leur châtiment. Quel est celui qui attente à la représentation nationale, de celui qui poursuit ses ennemis, ou de celui qui les protége ? Et depuis quand la punition du crime épouvante-t-elle la vertu ?

Telle est cependant la base de ces projets de dictature & d'attentats contre la représentation nationale imputés d'abord au comité de salut public en général. Par quelle fatalité cette grande accusation a-t-elle été transportée tout-à-coup sur la tête d'un seul de ses membres ? Etrange projet d'un homme, d'engager la Convention nationale à s'égorger elle-même en détail de ses propres mains, pour lui frayer le chemin du pouvoir absolu ! Que d'autres apperçoivent le côté ridicule de ces inculpations : c'est à moi de n'en voir que l'atrocité. Vous rendrez au moins *compte* (1) à l'opinion publique, de votre affreuse persévérance à poursuivre le projet d'égorger tous les amis de la patrie, monstres qui cherchez à me ravir l'estime de la Convention nationale, le prix le plus glorieux des travaux d'un mortel, que je n'ai ni usurpé & surpris, mais que j'ai été forcé de conquérir. Paroître un objet de terreur aux yeux de ce qu'on révère & de ce qu'on aime, c'est pour un homme sensible & probe le plus affreux des supplices ; le lui faire subir, c'est le plus [illegible] forfaits. Mais j'appelle toute votre indignation [illegible] manœuvres atroces employées pour étayer ces extravagantes calomnies.

Par-tout, les actes d'oppression avoient été multipliés pour étendre le système de terreur & de calomnie. Des agens impurs prodiguoient les arrestations injustes : des projets de finances destructeurs menaçoient toutes les fortunes modiques, & portoient le désespoir dans une multitude innombrable de familles attachées à la révolution ; on épouvantoit les nobles & les prêtres par des motions concertées ; les paiemens des créanciers de l'Etat & des fonctionnaires publics étoient suspendus ; on surprenoit au comité de salut public un arrêté qui renouveloit les poursuites contre les membres de la commune du 10 août, sous le prétexte d'une reddition des comptes. Au sein de la Convention, on pré-

(1) Le mot souligné ne se trouve pas dans le manuscrit ; il paroît avoir été oublié.

tendoit que la Montagne étoit menacée, parce que quelques membres siégeans en cette partie de la salle se croyoient en danger; & pour intéresser à la même cause la Convention nationale toute entière, on réveilloit subitement l'affaire de cent soixante-treize députés détenus, & on m'imputoit tous ces événemens qui m'étoient absolument étrangers; on disoit que je voulois immoler la Montagne; on disoit que je voulois perdre l'autre portion de la Convention nationale; on me peignoit ici comme le persécuteur des soixante-deux députés détenus. Là, on m'accusoit de les défendre; on disoit que je soutenois le *Marais* (c'étoit l'expression de mes calomniateurs). Il est à remarquer que le plus puissant argument qu'ait employé la faction hébertiste pour prouver que j'étois modéré, étoit l'opposition que j'avois apportée à la proscription d'une grande partie de la Convention nationale, & particulièrement mon opinion sur la proposition de décréter d'accusation les soixante-deux détenus, sans un rapport préalable.

Ah! certes, lorsqu'au risque de blesser l'opinion publique, ne consultant que les intérêts sacrés de la patrie, j'arrachois seul à une décision précipitée ceux dont les opinions m'auroient conduit à l'échafaud, si elles avoient triomphé; quand, dans d'autres occasions, je m'exposois à toutes les fureurs d'une faction hypocrite, pour réclamer les principes de la stricte équité envers ceux qui m'avoient jugé avec plus de précipitation, j'étois loin, sans doute, de penser que l'on dût me tenir compte d'une pareille conduite; j'aurois trop mal présumé d'un pays où elle auroit été remarquée, & où l'on auroit donné des noms pompeux aux devoirs les plus indispensables de la probité : mais j'étois encore plus loin de penser qu'un jour on m'accuseroit d'être le bourreau de ceux envers qui je les ai remplis, & l'ennemi de la représentation nationale que j'avois servie avec dévouement; je m'attendois bien moins encore qu'on m'accuseroit à la fois de vouloir la défendre & de vouloir l'égorger. Quoi qu'il en soit, rien ne pourra jamais changer ni mes sentimens ni mes principes. A l'égard des députés détenus, je déclare que, loin d'avoir eu aucune part au dernier décret qui les concerne, je l'ai trouvé au moins très-extraordinaire dans les circonstances; que je ne me suis occupé d'eux en aucune

manière depuis le moment où j'ai fait envers eux tout ce que ma conscience m'a dicté. A l'égard des autres, je me suis expliqué sur quelques-uns avec franchise; j'ai cru remplir mon devoir. Le reste est un tissu d'impostures atroces. Quant à la Convention nationale, mon premier devoir, comme mon premier penchant, est un respect sans bornes pour elle. Sans vouloir absoudre le crime; sans vouloir justifier en elles-mêmes les erreurs funestes de plusieurs; sans vouloir ternir la gloire des défenseurs énergiques de la liberté, ni affoiblir l'illusion d'un nom sacré dans les annales de la révolution; je dis que tous les représentans du peuple, dont le cœur est pur, doivent reprendre la confiance & la dignité qui leur convient. Je ne connois que deux partis, celui des bons & des mauvais citoyens; que le patriotisme n'est point une affaire de parti, mais une affaire de cœur; qu'il ne consiste ni dans l'insolence, ni dans une fougue passagère qui ne respecte ni les principes, ni le bon sens, ni la morale, encore moins dans le dévouement aux intérêts d'une faction. Le cœur flétri par l'expérience de tant de trahisons, je crois à la nécessité d'appeler sur-tout la probité & tous les sentimens généreux au secours de la République. Je sens que par-tout où on rencontre un homme de bien, en quelque lieu qu'il soit assis, il faut lui tendre la main, & le serrer contre son cœur. Je crois à des circonstances fatales dans la révolution, qui n'ont rien de commun avec les desseins criminels; je crois à la détestable influence de l'intrigue, & sur-tout à la puissance sinistre de la calomnie. Je vois le monde peuplé de dupes & de fripons; mais le nombre des fripons est le plus petit: ce sont eux qu'il faut punir des crimes & des malheurs du monde. Je n'imputerai donc point les forfaits de Brissot & de la Gironde aux hommes de bonne foi qu'ils ont trompés quelquefois (1); je

(1) Lignes raturées:

Je les imputerai à ces personnages dangereux, & même à d'autres fripons qui, en combattant quelquefois contre eux avec les ennemis de la liberté, rendoient quelquefois la bonne cause douteuse aux yeux des hommes moins placés dans un point de vue avantageux pour la discerner. — (Les tirades suivantes, jusqu'à ces mots inclusivement, *la corruption qu'ils avoient établie*, sont extraites d'un livret de Robespierre, écrit au crayon, & qui n'ont pas été lues à la tribune; nous avons cru devoir les adapter à cet endroit de lignes raturées) —

J'en accuse la foiblesse humaine & ce fatal ascendant de l'intrigue contre la vérité, lorsqu'elle plaide contre elle dans les ténèbres & au tribunal de l'amour

n'imputerai point à tous ceux qui crurent à Danton les crimes de ce conſpirateur; je n'imputerai point ceux d'Hébert aux citoyens dont le patriotiſme ſincère fut entraîné quelquefois au-delà des exactes limites de la raiſon. Ces conſpirateurs ne ſeroient point des conſpirateurs, s'ils n'avoient l'art de diſſimuler aſſez habilement pour uſurper pen-

---

propre; j'en accuſe des hommes pervers que je démaſquerai; j'en accuſe une horde de fripons qui ont uſurpé une confiance funeſte, ſous le nom de commis du comité de ſûreté générale. Les commis de ſûreté générale ſont une puiſſance & une puiſſance ſupérieure, par ſes funeſtes influences, au comité même. Je les ai dénoncés depuis long-temps au comité de ſalut public & à celui qui les emploie, qui eſt convenu du mal, ſans oſer y appliquer le remède: je les dénonce aujourd'hui à la Convention, ces funeſtes artiſans de diſcorde, qui trahiſſent à la fois le comité qui les emploie, & la patrie; qui déshonorent la révolution, compromettent la gloire de la Convention nationale; protecteurs impudens du crime & oppreſſeurs hypocrites de la vertu. C'eſt en vain qu'on voudroit environner des fripons d'un prestige religieux; je ne partage pas cette ſuperſtition, & je veux briſer les reſſorts d'une ſurveillance corrompue qui va contre ſon but, pour la rattacher à des principes purs & ſalutaires. J'ai un double titre pour oſer remplir ce devoir, puiſqu'il faut aujourd'hui de l'audace pour attaquer des ſcélérats ſubalternes, l'intérêt de la patrie & mon propre honneur. Ce ſont ces hommes qui réaliſent cet affreux ſyſtême de calomnier & de pourſuivre tous les patriotes ſuſpects de probité, en même temps qu'ils protègent leurs pareils & qu'ils juſtifient leurs crimes par ce mot, qui eſt le cri de ralliement de tous les ennemis de la patrie, *c'eſt Rob ſpierre qui l'a ordonné*. C'étoit auſſi le langage de tous les complices d'Hébert, dont je demande en vain la punition. Il qu'importe, comme on l'a dit, qu'ils aient quelquefois dénoncé & arrêté des ariſtocrates prononcés, s'ils vendent aux autres l'impunité, & s'ils ſe font de ces ſervices facile un titre pour trahir & pour opprimer? Que m'importe qu'ils pourſuivent l'ariſtocratie, s'ils aſſaſſinent le patriotiſme & la vertu, afin qu'il ne reſte plus ſur la terre que des fripons & leurs protecteurs? Que dis je? les fripons ne ſont-ils pas une eſpèce d'ariſtocratie? Tout ariſtocrate eſt corrompu, & tout homme corrompu eſt ariſtocrate: mais cherchez ſous ce maſque de patriotiſme; vous y trouverez des nobles, des jaloux, peut être des hommes qui, après avoir profeſſé ouvertement le royaliſme pendant pluſieurs années, ſe ſont fait attacher au comité de ſûreté générale, comme jadis les proſtituées à l'Opéra, pour exercer leur métier impunément, & ſe venger patriotiquement ſur les patriotes de la puiſſance & des ſuccès de la République.

Amar & Jagot s'étant emparés de la police, ont plus d'influence ſeuls que tous les membres du comité de ſûreté générale; leur puiſſance s'appuie encore ſur cette armée de commis dont ils ſont les patrons & les généraux. Ce ſont eux qui ſont les principaux artiſans du ſyſtême de diviſion & de calomnie; il exiſte une correſpondance d'intrigues entre eux & certains membres du comité de ſalut public, & les autres ennemis du gouvernement républicain ou de la morale publique, car c'eſt la même choſe; auſſi ceux qui nous font la guerre ſont-ils les apôtres de l'athéiſme & de l'immoralité. Une circonſtance remarquable & déciſive, c'eſt que les perſécutions ont été renouvelées avec une nouvelle chaleur après la célébration de la fête à l'Être ſuprême.

Nos ennemis ont ſenti la néceſſité de réparer cette défaite déciſive à force de crimes, & de reſſuſciter, à quelque prix que ce fût, la corruption qu'ils avoient établie.

dant quelque temps la confiance des gens de bien : mais il eſt des ſignes certains auxquels on peut diſcerner les dupes des complices, & l'erreur du crime. Qui fera donc cette diſtinction ? Le bon ſens & la juſtice. Ah ! combien le bon ſens & la juſtice ſont néceſſaires dans les affaires humaines ! Les hommes pervers nous appellent des hommes de ſang, parce que nous avons fait la guerre aux oppreſſeurs du monde. Nous ſerions donc humains, ſi nous étions réunis à leur ligue ſacrilège pour égorger le peuple & pour perdre la patrie.

Au reſte, s'il eſt des conſpirateurs privilégiés, s'il eſt des ennemis inviolables de la République, je conſens à m'impoſer ſur leur compte un éternel ſilence. J'ai rempli ma tâche (1) ; (je ne me charge point de remplir les devoirs d'autrui ; un ſoin plus preſſant m'agite en ce moment) ; il s'agit de ſauver la morale publique & les principes conſervateurs de la liberté ; il s'agit d'arracher à l'oppreſſion tous les amis généreux de la patrie.

Ce ſont eux qu'on accuſe d'attenter à la repréſentation nationale ! Et où donc chercheroient-ils un autre appui ? Après avoir combattu tous vos ennemis, après s'être dévoués à la fureur de toutes les factions pour défendre & votre exiſtence & votre dignité, où chercheroient-ils un aſyle s'ils ne le trouvoient pas dans votre ſein ?

Ils aſpirent, dit-on, au pouvoir ſuprême ; ils l'exercent déja. La Convention nationale n'exiſte donc pas ! Le peuple français eſt donc anéanti ! Stupides calomniateurs ! vous êtes-vous apperçus que vos ridicules déclamations ne ſont pas une injure faite à un individu, mais à une nation invincible, qui domte & qui punit les rois ? Pour moi, j'aurois une répugnance extrême à me défendre perſonnellement devant vous contre la plus lâche de toutes les tyrannies, ſi vous n'étiez pas convaincus que vous êtes les véritables objets de ſes attaques de tous les ennemis de la République. Eh ! que ſuis-je pour mériter leurs perſécutions, ſi elles n'entroient dans le ſyſtême général de leur conſpiration contre la Convention nationale ? N'avez-vous pas remarqué

(1) Les mots en parenthèſe ont déja été lus page 4, & ſe trouvent répétés en ces deux endroits dans le manuſcrit.

que, pour vous isoler de la nation, ils ont publié à la face de l'univers que vous étiez des dictateurs régnant par la terreur, & désavoués par le vœu tacite des Français? N'ont-ils pas appelé nos armées *les hordes conventionnelles*; la révolution française, *le jacobinisme?* Et lorsqu'ils affectent de donner à un foible individu en butte aux outrages de toutes les factions, une importance giganteſque & ridicule, quel peut être leur but, ſi ce n'eſt de vous diviſer, de vous avilir, en niant votre exiſtence même, ſemblables à l'impie qui nie l'exiſtence de la divinité qu'il redoute?

Cependant ce mot de *dictature* a des effets magiques; il flétrit la liberté; il avilit le gouvernement; il détruit la République; il dégrade toutes les inſtitutions révolutionnaires, qu'on préſente comme l'ouvrage d'un ſeul homme; il rend odieuſe la juſtice nationale, qu'il préſente comme inſtituée pour l'ambition d'un ſeul homme; il dirige ſur un point toutes les haines & tous les poignards du fanatiſme & de l'ariſtocratie.

Quel terrible uſage les ennemis de la République ont fait du ſeul nom d'une magiſtrature romaine? Et ſi leur érudition nous eſt ſi fatale, que ſera-ce de leurs tréſors & de leurs intrigues? Je ne parle point de leurs armées: mais qu'il me ſoit permis de renvoyer au duc d'Yorck, & à tous les écrivains royaux, les patentes de cette dignité ridicule qu'ils m'ont expédiées les premiers. Il y a trop d'inſolence à des rois, qui ne ſont pas sûrs de conſerver leur couronne, de s'arroger le droit d'en diſtribuer à d'autres. Je conçois qu'un prince ridicule, que cette eſpèce d'animaux immondes & ſacrés qu'on appelle encore rois, puiſſent ſe complaire dans leur baſſeſſe & s'honorer de leur ignominie; je conçois que le fils de Georges, par exemple, puiſſe avoir regret à ce ſceptre français qu'on le ſoupçonne violemment d'avoir convoité, & je plains ſincèrement ce moderne Tantale. J'avouerai même, à la honte, non de ma patrie, mais des traîtres qu'elle a punis, que j'ai vu d'indignes mandataires du peuple qui auroient échangé ce titre glorieux pour celui de valet-de-chambre de Georges ou de d'Orléans. Mais qu'un repréſentant du peuple qui ſent la dignité de ce caractère ſacré; qu'un citoyen français, digne de ce nom, puiſſe abaiſſer ſes vœux juſqu'aux grandeurs coupables & ridicules qu'il a contribué à foudroyer; qu'il ſe ſoumette à la dégra-

dation civique pour descendre à l'infamie du trône, c'est ce qui ne paroîtra vraisemblable qu'à ces êtres pervers qui n'ont pas même le droit de croire à la vertu. Que dis-je, *vertu?* c'est une passion naturelle, sans doute : mais comment la connoîtroient-ils, ces ames vénales, qui ne s'ouvrirent jamais qu'à des passions lâches & féroces; ces misérables intrigans, qui ne lièrent jamais le patriotisme à aucune idée morale, qui marchèrent dans la révolution à la suite de quelque personnage important & ambitieux, de je ne sais quel prince méprisé, comme jadis nos laquais sur les pas de leurs maîtres? Mais elle existe, je vous en atteste, ames sensibles & pures; elle existe, cette passion tendre, impérieuse, irrésistible, tourment & délices des cœurs magnanimes; cette horreur profonde de la tyrannie, ce zèle compatissant pour les opprimés, cet amour sacré de la patrie, cet amour plus sublime & plus saint de l'humanité, sans lequel une grande révolution n'est qu'un crime éclatant qui détruit un autre crime : elle existe, cette ambition généreuse de fonder sur la terre la première République du monde; cet égoïsme des hommes non dégradés, qui trouve une volupté céleste dans le calme d'une conscience pure & dans le spectacle ravissant du bonheur public. Vous le sentez, en ce moment, qui brûle dans vos ames; je le sens dans la mienne. Mais comment nos vils calomniateurs la devineroient-ils? Comment l'aveugle né auroit-il l'idée de la lumière? La nature leur a refusé une ame; ils ont quelque droit de douter, non-seulement de l'immortalité de l'ame, mais de son existence (1).

Ils m'appellent tyran. Si je l'étois, ils ramperoient à mes pieds, je les gorgerois d'or, je leur assurerois le droit de commettre tous les crimes, & ils seroient reconnoissans. Si je l'étois, les rois que nous avons vaincus, loin de me dénoncer, (quel tendre intérêt ils prennent à notre liberté!) me prêteroient leur coupable appui; je transigerois avec eux. Dans leur détresse, qu'attendent-ils, si ce n'est le secours d'une faction protégée par eux, qui leur vende la

(1) Ligres raturées :
Quant à l'existence de la divinité, ils en fourniſſent eux-mêmes un argument irréſiſtible; ce ſont leurs propres crimes.

gloire

gloire & la liberté de notre pays (1) ? On arrive à la tyrannie par le secours des frippons ; où courent ceux qui les combattent ? Au tombeau & à l'immortalité. Quel est le tyran qui me protége ? Quelle est la faction à qui j'appartiens ? C'est vous-mêmes. Quelle est cette faction qui, depuis le commencement de la révolution, a terrassé les factions, a fait disparoître tant de traîtres accrédités ? C'est vous, c'est le peuple, ce sont les principes. Voilà la faction à laquelle je suis voué, & contre laquelle tous les crimes sont ligués.

C'est vous qu'on persécute ; c'est la patrie, ce sont tous les amis de la patrie. Je me défends encore. Combien d'autres ont été opprimés dans les ténèbres ? Qui osera jamais servir la patrie, quand je suis obligé encore ici de répondre à de telles calomnies ? Ils citent comme la preuve d'un dessein ambitieux les effets les plus naturels du civisme & de la liberté ; l'influence morale des anciens athlètes de la révolution est aujourd'hui assimilée par eux à la tyrannie. Vous êtes, vous mêmes, les plus lâches de tous les tyrans, vous qui calomniez la puissance de la vérité. Que prétendez-vous, vous qui voulez que la vérité soit sans force dans la bouche des représentans du peuple français ? La vérité, sans doute, a sa puissance ; elle a sa colère, son despotisme ; elle a des accens touchans, terribles, qui retentissent avec force dans les cœurs purs, comme dans les consciences coupables, & qu'il n'est pas plus donné au mensonge d'imiter qu'à Salmonée d'imiter les foudres du ciel ; mais accusez-en la nature, accusez-en le peuple qui la sent & qui l'aime (2). Il y a deux puissances sur la terre ; celle de la raison & celle de la tyrannie ; par-tout où l'une domine, l'autre en est

(1) Lignes raturées :
Qui suis-je ? Un esclave de la patrie, un martyr vivant de la République, la victime & le fléau du crime. Tous les fripons m'outragent ; les actions les plus indifférentes & les plus légitimes sont pour moi des crimes. Il suffit de me connoître pour être calomnié : on pardonne aux autres leurs forfaits, on me fait un crime de mon zèle pour la patrie. Otez-moi ma conscience, je serois le plus malheureux de tous les hommes.
(Plusieurs de ces pensées, exprimées dans les mêmes termes, se trouvent dans le texte à la page 19.)

(2) Lignes raturées :
Sans elle, quel obstacle s'opposeroit au triomphe de l'imposture & de l'intrigue ?

bannie. Ceux qui dénoncent comme un crime la force morale de la raiſon, cherchent donc à rappeler la tyrannie. Si vous ne voulez pas que les défenſeurs des principes obtiennent quelqu'influence dans cette lutte difficile de la liberté contre l'intrigue, vous voulez donc que la victoire demeure à l'intrigue (2). Si les repréſentans du peuple, qui défendent ſa cauſe, ne peuvent pas obtenir impunément ſon eſtime, quelle ſera la conſéquence de ce ſyſtême, ſi ce n'eſt qu'il n'eſt plus permis de ſervir le peuple, que la République eſt proſcrite & la tyrannie rétablie? Et quelle tyrannie plus odieuſe que celle qui punit le peuple dans la perſonne de ſes défenſeurs? Car la choſe la plus libre qui ſoit dans le monde, même ſous le règne du deſpotiſme, n'eſt-ce pas l'amitié? Mais vous qui nous en faites un crime, en êtes-vous jaloux? Non; vous ne priſez que l'or & les biens périſſables que les tyrans prodiguent à ceux qui les ſervent. Vous les ſervez, vous qui corrompez la morale publique & protégez tous les crimes: la garantie des conſpirateurs eſt dans l'oubli des principes & dans la corruption; celle des défenſeurs de la liberté eſt toute dans la conſcience publique. Vous les ſervez, vous qui, toujours en deçà ou au-delà de la vérité, prêchez tour à tour la perfide modération de l'ariſtocratie, & tantôt la fureur des faux démocrates. Vous la ſervez, prédicateurs obſtinés de l'athéiſme & du vice. Vous voulez détruire la repréſentation, vous qui la dégradez par votre conduite, ou qui la troublez par vos intrigues. Lequel eſt plus coupable, de celui qui attente à ſa ſûreté par la violence, ou de celui qui attente à ſa juſtice par la ſéduction & par la perfidie? La tromper, c'eſt la trahir; la pouſſer à des actes contraires à ſes intentions & à ſes principes, c'eſt tendre à ſa deſtruction; car ſa puiſſance eſt fondée ſur la vertu même & ſur la confiance nationale. Nous la chériſſons, nous qui, après avoir combattu pour ſa ſûreté phyſique, défendons aujourd'hui ſa gloire & ſes principes: eſt-ce ainſi que l'on marche au deſpotiſme? Mais quelle dériſion cruelle d'ériger en deſpotes

(1) Lignes raturées:
Plus le peuple eſt éclairé & juſte, plus la juſtice & les principes ont d'empire ſur lui & plus ceux qui les défendent obtiennent cette ſorte de confiance attachés a la probité; ceux qui s'indignent de cette confiance, veulent la donner.

des citoyens toujours proscrits ? Et que sont autre chose ceux qui ont constamment défendu les intérêts de leur pays ? La République a triomphé, jamais ses défenseurs. Qui suis-je, moi qu'on accuse ? un esclave de la liberté, un martyr vivant de la République, la victime autant que l'ennemi du crime. Tous les fripons m'outragent ; les actions les plus indifférentes, les plus légitimes de la part des autres sont des crimes pour moi. Un homme est calomnié dès qu'il me connoît : on pardonne à d'autres leurs forfaits ; on me fait un crime de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux de tous les hommes ; je ne jouis pas même des droits du citoyen : que dis-je ? il ne m'est pas même permis de remplir les devoirs d'un représentant du peuple.

C'est ici que je dois laisser échapper la vérité & dévoiler les véritables plaies de la République. Les affaires publiques reprennent une marche perfide & alarmante ; le système combiné des Hébert & des Fabre d'Églantine est poursuivi maintenant avec une audace inouie. Les contre-révolutionnaires sont protégés ; ceux qui déshonorent la révolution avec les formes de l'Hébertisme, le sont ouvertement ; les autres avec plus de réserve. Le patriotisme & la probité sont proscrits par les uns & par les autres. On veut détruire le gouvernement révolutionnaire, pour immoler la patrie aux scélérats qui la déchirent, & on marche à ce but odieux par deux routes différentes. Ici on calomnie ouvertement les institutions révolutionnaires, là on cherche à les rendre odieuses par des excès ; on tourmente les hommes nuls ou paisibles ; on plonge chaque jour les patriotes dans les cachots, & on favorise l'aristocratie de tout son pouvoir ; c'est là ce qu'on appelle indulgence, humanité. Est-ce là le gouvernement révolutionnaire que nous avons institué & défendu ? non, ce gouvernement est la marche rapide & sûre de la justice ; c'est la foudre lancée par la main de la liberté contre le crime ; ce n'est pas le despotisme des fripons & de l'aristocratie ; ce n'est pas l'indépendance du crime, de toutes les loix divines & humaines. Sans le gouvernement révolutionnaire, la République ne peut s'affermir, & les factions l'étoufferont dans son berceau ; mais s'il tombe en des mains perfides, il devient lui même l'instru-

ment de la contre-révolution. Or, on cherche à le dénaturer pour le détruire. Ceux qui le calomnient, & ceux qui le compromettent par des actes d'oppreſſion ſont les mêmes hommes. Je ne développerai point toutes les cauſes de ces abus, mais je vous en indiquerai une ſeule qui ſuffira pour vous expliquer tous ces funeſtes effets : elle exiſte dans l'exceſſive perverſité des agens ſubalternes d'une autorité reſpectable conſtituée dans votre ſein. Il eſt dans ce comité des hommes dont il eſt impoſſible de ne pas chérir & reſpecter les vertus civiques ; c'eſt une raiſon de plus de détruire un abus qui s'eſt commis à leur inſu, & qu'ils ſeront les premiers à combattre. En vain une funeſte politique prétendroit-elle environner les agens dont je parle d'un certain preſtige ſuperſtitieux. Je ne ſais pas reſpecter des fripons : j'adopte bien moins encore cette maxime royale, qu'il eſt utile de les employer. Les armes de la liberté ne doivent être touchées que par des mains pures. Epurons la ſurveillance nationale, au lieu d'empailler les vices. La vérité n'eſt un écueil que pour les gouvernemens corrompus ; elle eſt l'appui du nôtre. Pour moi, je frémis quand je ſonge que des ennemis de la révolution, que d'anciens profeſſeurs de royaliſme, que des ex-nobles, des émigrés peut-être ſe ſont tout-à-coup faits révolutionnaires, & transformés en commis du comité de ſûreté générale, pour ſe venger ſur les amis de la patrie, de la naiſſance & des ſuccès de la République. Il ſeroit aſſez étrange que nous euſſions la bonté de payer des eſpions de Londres ou de Vienne, pour nous aider à faire la police de la République. Or, je ne doute pas que ce cas là ne ſoit ſouvent arrivé ; ce n'eſt pas que ces gens là ne ſe ſoient fait des titres de patriotiſme en arrêtant des ariſtocrates prononcés. Qu'importe à l'étranger de ſacrifier quelques français coupables envers leur patrie, pourvu qu'ils immolent les patriotes & détruiſent la République ?

A ces puiſſans motifs qui m'avoient déjà déterminé à dénoncer ces hommes, mais inutilement, j'en joins un autre qui tient à la trame que j'avois commencé à développer ; nous ſommes inſtruits qu'ils ſont payés par les ennemis de la révolution, pour déshonorer le gouvernement révolutionnaire en lui même, & pour calomnier les repréſentans

du peuple dont les tyrans ont ordonné la perte. Par exemple, quand les victimes de leur perversité se plaignent, ils s'excusent en leur disant : *c'est Robespierre qui le veut : nous ne pouvons pas nous en dispenser.* Les infames disciples d'Hébert tenoient jadis le même langage dans le temps où je les dénonçois; ils se disoient mes amis; ensuite ils m'ont déclaré convaincu de modérantisme; c'est encore la même espèce de contre-révolutionnaires qui persécute le patriotisme. Jusqu'à quand l'honneur des citoyens & la dignité de la Convention nationale seront-ils à la merci de ces hommes là? Mais le trait que je viens de citer n'est qu'une branche du système de persécution plus vaste dont je suis l'objet. En développant cette accusation de dictature mise à l'ordre du jour par les tyrans, on s'est attaché à me charger de toutes leurs iniquités, de tous les torts de la fortune, ou de toutes les rigueurs commandées par le salut de la patrie (1). On disoit aux nobles : *c'est lui seul* qui vous a proscrits; on disoit en même temps aux patriotes : *il veut sauver les nobles ;* on disoit au prêtres : *c'est lui seul qui vous poursuit ; sans lui vous seriez paisibles & triomphans ;* on disoit aux fanatiques : *c'est lui qui détruit la religion*; on disoit aux patriotes persécutés : *c'est lui qui l'a ordonné ou qui ne veut pas l'empêcher.* On me renvoyoit toutes les plaintes dont je ne pouvois faire cesser les causes, en disant : *votre sort dépend de lui seul.* Des hommes apostés dans les lieux publics propageoient chaque jour ce système; il y en avoit dans le lieu des séances du tribunal révolutionnaire ; dans les lieux où les ennemis de la patrie expient leurs forfaits : ils disoient : *voilà des malheureux condamnés ; qui est-ce qui en est la cause? Robespierre.* On s'est attaché particulièrement

(1) Lignes raturées :

La liberté publique est violée, quand les ennemis du peuple français peuvent réduire ses représentans à l'impuissance de défendre ses intérêts : or, je déclare en votre présence que je me suis vu réduit à cette impuissance ; je déclare que je me suis cru forcé depuis quelque temps à abandonner les fonctions que la Convention nationale m'avoit confiées. Je demande que chacun de mes collègues se rende compte à lui même de la manière dont il seroit affecté si le gouvernement se liguoit avec tous les ennemis de la révolution, pour le rendre seul responsable de tous les crimes & de toutes les erreurs qui se commettent dans la République, & de tous les maux qui affligent les individus.

à prouver que le tribunal révolutionnaire étoit un *tribunal de sang*, créé par moi seul, & que je maîtrisois absolument pour faire égorger tous les gens de bien, & même tous les fripons; car on vouloit me susciter des ennemis de tous les genres. Ce cri retentissoit dans toutes les prisons; ce plan de proscription étoit exécuté à la fois dans tous les départemens par les émissaires de la tyrannie. Ce n'est pas tout: on a proposé dans ces derniers temps des projets de finance qui m'ont paru calculés pour désoler les citoyens peu fortunés, & pour multiplier les mécontens. J'avois souvent appelé inutilement l'attention du comité de salut public sur cet objet. Eh bien! croiroit-on qu'on a répandu le bruit qu'ils étoient encore mon ouvrage, & que, pour l'accréditer, on a imaginé de dire qu'il existoit au comité de salut public une commission des finances, & que j'en étois le président? Mais comme on vouloit me perdre, sur-tout dans l'opinion de la Convention nationale, on prétendit que moi seul avois osé croire qu'elle pouvoit renfermer dans son sein quelques hommes indignes d'elle. On dit à chaque député revenu d'une mission dans les départemens, que moi seul avois provoqué son rappel; je fus accusé par des hommes très-officieux & très-insinuans de tout le bien & de tout le le mal qui avoit été fait. On rapportoit fidèlement à mes collègues, & tout ce que j'avois dit, & sur-tout ce que je n'avois pas dit. On écartoit avec soin le soupçon qu'on eût contribué à un acte qui pût déplaire à quelqu'un; j'avois tout fait, tout exigé, tout commandé; car il ne faut pas oublier mon titre de dictateur. Quand on eut formé cet orage de haines, de vengeances, de terreur, d'amours propres irrités, on crut qu'il étoit temps d'éclater. Ceux qui croyoient avoir des raisons de me redouter se flattoient hautement que ma perte certaine alloit assurer leur salut & leur triomphe; tandis que les papiers anglais & Allemands annonçoient mon arrestation, des colporteurs de journaux la crioient à Paris. Mes collègues devant qui je parle savent le reste beaucoup mieux que moi; ils connoissent toutes les tentatives qu'on a faites auprès d'eux pour préparer le succès d'un roman qui paroissoit une nouvelle édition de celui de Louvet. Plusieurs pourroient rendre compte des visites im-

prévues qui leur ont été rendues pour les disposer à me proscrire. Enfin, on assure que l'on étoit prévenu généralement dans la Convention nationale, qu'un acte d'accusation alloit être porté contre moi (1); on a sondé les esprits à ce sujet, & tout prouve que la probité de la Convention nationale a forcé les calomniateurs à abandonner, ou du moins à ajourner leur crime. Mais qui étoient ils ces calomniateurs? ce que je puis répondre d'abord, c'est que dans un manifeste royaliste, trouvé dans les papiers d'un conspirateur connu qui a déjà subi la peine due à ses forfaits, & qui paroît être le texte de toutes les calomnies renouvellées en ce moment, on lit en propres termes cette conclusion adressée à toutes les espèces d'ennemis publics : *si cet astucieux démagogue n'existoit plus, s'il eût payé de sa tête ses manœuvres ambitieuses, la nation seroit libre; chacun pourroit publier ses pensées; Paris n'auroit jamais vu dans son sein cette multitude d'assassinats vulgairement connus sous le faux nom de jugemens du tribunal révolutionnaire.* Je puis ajouter que ce passage est l'analyse des proclamations faites par les princes coalisés & des journaux étrangers à la solde des rois, qui, par cette voie, semblent donner tous les jours le mot d'ordre à tous les conjurés de l'intérieur. Je ne citerai que ce passage de l'un des plus accrédités de ces écrivains (2).

Je puis donc répondre que les auteurs de ce plan de calomnies sont d'abord le duc d'York, M. Pitt, & tous les tyrans armés contre nous. Qui ensuite?..... Ah! Je n'ose les nommer dans ce moment & dans ce lieu; Je ne puis me résoudre à déchirer entièrement le voile qui couvre ce profond mystère d'iniquités; mais ce que je puis affirmer positivement, c'est que, parmi les auteurs de cette trame, sont les agens de ce système de corruption & d'extravagance,

(1) Lignes raturées:
Je ne suis point assez éclairé sur les manœuvres ténébreuses, pour affirmer si cette nouvelle est vraie ou fausse; mais, si elle n'étoit pas dénuée de fondement, j'aurois droit d'en conclure que la probité de la majorité de la Convention nationale a repoussé, &c.

(2) La commission a cherché inutilement dans les papiers de Robespierre le journal dont il cite un passage.

le plus puiſſant de tous les moyens inventés par l'étranger pour perdre la République, ſont les apôtres impurs de l'athéiſme & de l'immoralité dont il eſt la baſe.

C'eſt une circonſtance bien remarquable que votre décret du qui raffermit les baſes ébranlées de la morale publique, fut le ſignal d'un accès de fureur des ennemis de la République. C'eſt de cette époque que datent les aſſaſſinats & les nouvelles calomnies, plus criminelles que les aſſaſſinats. Les tyrans ſentoient qu'ils avoient une défaite déciſive à réparer. La proclamation ſolemnelle de vos véritables principes détruiſit en un jour les fruits de pluſieurs années d'intrigues ; les tyrans triomphoient, le Peuple français étoit placé entre la famine & l'athéiſme plus odieux que la famine. Le Peuple peut ſupporter la faim, mais non le crime ; le Peuple ſait tout ſacrifier, excepté ſes vertus. La tyrannie n'avoit pas encore fait cet outrage à la nature humaine, de lui faire une honte de la morale & un devoir de la dépravation ; les plus vils des conſpirateurs l'avoient réſervé au Peuple français dans ſa gloire & dans ſa puiſſance. La tyrannie n'avoit demandé aux hommes que leurs biens & leur vie ; ceux-ci nous demandoient juſqu'à nos conſciences ; d'une main ils nous préſentoient tous les maux, & de l'autre ils nous arrachoient l'eſpérance. L'athéiſme, eſcorté de tous les crimes, verſoit ſur le peuple le deuil & le déſeſpoir, & ſur la repréſentation nationale, les ſoupçons, le mépris & l'opprobre. Une juſte indignation compriméé par la terreur fermentoit ſourdement dans tous les cœurs. Une éruption terrible, inévitable, bouillonnoit dans les entrailles du volcan, tandis que de petits philoſophes jouoient ſtupidement ſur ſa cime, avec de grands ſcélérats. Telle étoit la ſituation de la République, que, ſoit que le Peuple conſentît à ſouffrir la tyrannie, ſoit qu'il en ſecouât violemment le joug, la liberté étoit également perdue ; car par ſa réaction, il eût bleſſé à mort la République, & par ſa patience il s'en ſeroit rendu indigne. Auſſi de tous les prodiges de notre révolution, celui que la poſtérité concevra le moins, c'eſt que nous ayons pu échapper à ce danger. Graces immortelles vous ſoient rendues ; vous avez ſauvé la Patrie ; votre décret du eſt lui ſeul une révolution ;

vous avez frappé du même coup l'athéisme & le despotisme sacerdotal ; vous avez avancé d'un demi-siècle l'heure fatale des tyrans ; vous avez rattaché à la cause de la révolution tous les cœurs purs & généreux ; vous l'avez montrée au monde dans tout l'éclat de sa beauté céleste. O jour à jamais fortuné, où le Peuple français tout entier s'éleva pour rendre à l'auteur de la Nature le seul hommage digne de lui ! Quel touchant assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter les regards & le cœur des hommes ! O vieillesse honorée ! ô généreuse ardeur des enfans de la patrie ! ô joie naïve & pure des jeunes citoyens ! ô larmes délicieuses des mères attendries ! ô charme divin de l'innocence & de la beauté ! ô majesté d'un grand peuple heureux par le seul sentiment de sa force, de sa gloire & de sa vertu ! Etre des êtres ! Le jour où l'univers sortit de tes mains toutes puissantes, brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes yeux, que ce jour où brisant le joug du crime & de l'erreur, il parut devant toi, digne de tes regards & de ses destinées ?

Ce jour avoit laissé sur le France une impression profonde de calme, de bonheur, de sagesse & de bonté. A la vue de cette réunion sublime du premier Peuple du Monde, qui auroit cru que le crime existoit encore sur la terre (1) ? Mais quand le Peuple, en présence duquel tous les vices privés disparoissent, est rentré dans ses foyers domestiques ; les intrigans reparoissent, & le rôle des charlatans recommence. C'est depuis cette époque qu'on les a vus s'agiter avec une nouvelle audace, & chercher à punir tous ceux qui avoient déconcerté le plus dangereux de tous les complots. Croiroit-on qu'au sein de l'alégresse publique, des hommes aient répondu par des signes de fureur aux touchantes acclamations du Peuple ? Croira-t-on que le président de la Convention nationale, parlant au peuple assemblé, fut insulté par eux,

(1) Lignes raturées :
Quel homme n'a pas été pénétré du charme touchant qu'il portoit dans tous les cœurs ? Quel est le représentant du peuple qui, dans ce moment, n'a pas cru recueillir la plus douce récompense de son dévouement à la patrie ? Quiconque auroit vu ce spectacle avec des yeux secs ou avec une ame indifférente, est un monstre. Le silence du sentiment imprimoit plus éloquemment que les discours les émotions douces & profondes dont tous les cœurs étoient remplis, & ce cri échappoit de tous les cœurs : que quiconque avoit vu ce grand spectacle, pouvoit quitter la vie sans regret.

& que ces hommes étoient des repréſentans du Peuple ? Ce ſeul trait explique tout ce qui s'eſt paſſé depuis (1). La première tentative que firent les malveillans fut de chercher à avilir les grands principes que vous aviez proclamés, & à effacer le ſouvenir touchant de la fête nationale. Tel fut le but du caractère & de la ſolemnité qu'on donna à ce qu'on appelloit l'affaire de Catherine Théos. La malveillance a bien ſu tirer parti de la conſpiration politique cachée ſous le nom de quelques dévotes imbécilles, & on ne préſenta à l'attention publique qu'une farce myſtique & un ſujet inépuiſable de ſarcaſmes indécens ou puériles. Les véritables conjurés les échappèrent, & on faiſoit retentir Paris & toute la France du nom de la mère de Dieu. Au même inſtant, on vit éclore une multitude de pamphlets dégoûtans, dignes du père Ducheſne, dont le but étoit d'avilir la Convention nationale, le tribunal révolutionnaire ; de renouveller les querelles religieuſes, d'ouvrir une perſécution auſſi atroce qu'impolitique contre les eſprits foibles ou crédules imbus de quelque reſſouvenir ſuperſtitieux (2). En effet, une multitude de citoyens paiſibles & même de patriotes ont été arrêtés à l'occaſion de cette affaire ; & les coupables conſpirent encore en liberté ; car le plan eſt de

(1) Lignes raturées :

A conſidérer la nature de leur colère, les moyens & l'objet de la ligue, on eût cru voir les pigmées renouveler la conſpiration des Titans. C'eſt depuis cette époque que les manœuvres dont j'ai parlé ſe ſont développées. Si le trait dont j'ai à parler n'étoit pas propre à répandre la plus vive lumière ſur les vues de la coalition, je me garderois bien de rappeler certains faits ſcandaleux arrivés au ſein même de la fête de l'Être ſuprême ; car un ſentiment impérieux de pudeur ne me permettroit pas d'avouer que des repréſentans du peuple ont répondu par les cris de la fureur aux touchantes acclamations du peuple ; que le préſident de la Convention nationale, parlant au peuple, fut inſulté par des injures groſſières & les groſſiers ſarcaſmes de quelques autres, & les courſes de ceux qui, cherchant des crimes à celui qu'ils vouloient perdre, dans les ſignes de l'allégreſſe publique, alloient répandre le poiſon de la terreur & les ſoupçons, en diſant : Voyez-vous comme on l'applaudit ?

On n'oublia rien pour effacer les impreſſions ſalutaires qu'avoit produites la fête de l'Être ſuprême. La première tentative fut le rapport de Vadier, rapport où une conſpiration politique, profonde, a été déguiſée ſous le récit d'une farce myſtique & ſous des plaiſanteries aſſez déplacées.

(2) Lignes raturées :

Enfin, de multiplier les chances des aſſaſſins, en réveillant le fanatiſme, tandis que l'on détournoit l'attention publique des véritables conſpirateurs qui conduiſoient eux-mêmes toute cette trame.

les sauver, de tourmenter le peuple & de multiplier les mécontens (1). Que n'a-t-on pas fait pour parvenir à but? Prédication ouverte de l'athéisme, violences inopinées contre le culte, exactions commises sous les formes les plus indécentes, persécutions dirigées contre le peuple, sous prétexte de superstition; système de famine; d'abord par les accaparemens, ensuite par la guerre suscitée à tout commerce licite, sous prétexte d'accaparement; incarcérations des patriotes : tout tendoit à ce but. Dans le même temps la trésorerie nationale suspendoit les paiemens; on réduisoit au désespoir, par des projets machiavéliques, les petits créanciers de l'état; on employoit la violence & la ruse pour leur faire souscrire des engagemens funestes à leurs intérêts, au nom de la loi même qui désavoue cette manœuvre. Toute occasion de vexer un citoyen étoit saisie avec avidité, & toutes vexations étoient déguisées, selon l'usage, sous des prétextes de bien public. On servoit l'aristocratie, mais on l'inquiétoit; on l'épouvantoit à dessein pour grossir le nombre des mécontens & la pousser à quelqu'acte de désespoir contre le gouvernement révolutionnaire (2). On publioit qu'Héraut, Danton, Hébert, étoient

---

(1) Lignes raturées :

L'affectation insolente avec laquelle l'aristocratie cherchoit à précipiter le jugement de ce procès, & à en faire l'objet d'un scandale public ou d'une comédie ridicule, eût suffi seule pour dévoiler ce projet; mais il est encore prouvé par les faits les plus positifs & les plus multipliés. Cependant l'agent national de la commune, pour avoir fait arrêter, d'après le vœu du comité de salut public, quelques agens de ces manœuvres, a été réprimandé & menacé par le comité de sûreté générale. Ce dernier comité a encore dénoncé l'accusateur public, pour avoir remis les pièces de cette affaire au comité de salut public, qui avoit senti la nécessité de l'approfondir avec plus de sagacité.

On a voulu sur tout dans ces derniers temps multiplier les mécontens, & toujours les vexations ont été déguisées sous le prétexte du bien public; les persécutions suscitées au peuple, sous le prétexte du fanatisme; les apôtres de l'athéisme & de l'immoralité étoient sans doute le plus fécond & le plus sûr moyen de parvenir à ce but.

(2) Lignes raturées :

On incarcéroit, on persécutoit les patriotes; on prodiguoit les attentats, pour en accuser le comité de salut public. Ceux qui déclament contre le gouvernement, & ceux qui commettent les excès qu'on lui impute, sont les mêmes hommes. La conjuration contre le gouvernement a commencé au moment de sa naissance, & elle continue actuellement avec une nouvelle activité. Les conjurés l'avoient d'abord attaqué collectivement; ils le poursuivent maintenant en détail dans les membres qui le composent, & ils appellent sur une seule tête cette masse de mécontentement & de haine qu'ils s'efforcent de grossir, pour en

des victimes du comité de salut public, & qu'il falloit les venger par la perte de ce comité. On vouloit ménager les chefs de la force armée; on persécutoit les magistrats de la commune, & on parloit de rappeler Pache aux fonctions de maire. Tandis que des représentans du peuple tenoient hautement ce langage, tandis qu'ils s'efforçoient de persuader à leurs collègues qu'ils ne pouvoient trouver de salut que dans la perte des membres du comité; tandis que des jurés du tribunal révolutionnaire, qui avoient cabalé scandaleusement en faveur des conjurés accusés par la Convention, disoient par-tout qu'il falloit resister à l'oppression, & qu'il y avoit vingt-neuf mille patriotes déterminés à renverser le gouvernement actuel; voici le langage que tenoient les journaux étrangers qui, dans tous les momens de crises, ont toujours annoncé fidèlement les complots prêts de s'exécuter au milieu de nous, & dont les auteurs semblent avoir des relations avec les conjurés. Il faut une émeute aux criminels. En conséquence, ils ont rassemblé à Paris en ce moment, de toutes les parties de la République, les scélérats qui la désoloient au temps de Chaumette & d'Hébert; ceux que vous avez ordonné par votre décret de faire traduire au tribunal révolutionnaire.

écraser ensuite tous les autres. Qui peut leur contester qu'il y a de l'habileté dans cette tactique? Ils savent qu'il est plus facile de perdre un homme que de détruire une puissance, & ils croient bien plus à l'empire des petites passions qu'à celui de la raison & des sentimens généreux. On disoit il y a peu de jours dans les prisons, il est temps de se montrer, le comité de sûreté générale s'est déclaré contre le comité de salut public; on le disoit dans la nuit même où se passa la fameuse séance des deux comités, dont j'ai rendu compte, & il fallut des précautions actives & extraordinaires pour maintenir l'ordre. On arrêta, peu de jours auparavant, des colporteurs de journaux qui crioient à perte d'haleine: Grande arrestation de Robespierre, on répandoit le bruit que Saint-Just étoit noble & qu'il vouloit sauver les nobles; on répandoit en même temps que je voulois les proscrire. Des fripons, apostés au lieu où les conspirateurs expient leurs forfaits, cherchoient à apitoyer le peuple, & disoient: C'est Robespierre qui égorge ces innocens. C'étoit le cri de ralliement des contre-révolutionnaires détenus; c'étoit celui de tous mes ennemis, qui me renvoyoient les plaintes de tous les citoyens, comme à l'arbitre de toutes les destinées. C'étoit le moment où on attaquoit le tribunal révolutionnaire, où on m'identifioit avec cette institution & avec tout le gouvernement révolutionnaire; c'étoit le temps où le comité de sûreté générale prêtoit lui même son nom & son appui à toutes ces manœuvres: des libelles insidieux, de véritables manifestes étoient prêts d'éclore; on devoit invoquer la déclaration des droits, demander l'exécution actuelle & littérale de la constitution, la liberté indéfinie de la presse, l'anéantissement du tribunal révolutionnaire & la liberté des détenus.

On rendoit odieux le gouvernement révolutionnaire pour préparer sa destruction. Après en avoir accumulé tous les ordres, & en avoir dirigé tout le blâme sur ceux qu'on vouloit perdre par un système sourd & universel de calomnie, on devoit détruire le tribunal révolutionnaire ou le composer de conjurés, appeler à soi l'aristocratie, présenter à tous les ennemis de la patrie l'impunité, & montrer au peuple ses plus zélés défenseurs, comme les auteurs de tous les maux passés. Si nous réussissons, disoient les conjurés, il faudra contraster par une extrême indulgence avec l'état présent des choses. Ce mot renferme toute la conspiration. Quels étoient les crimes reprochés à Danton, à Fabre, à Desmoulins? de prêcher la clémence pour les ennemis de la patrie, & de conspirer pour leur assurer une amnistie fatale à la liberté. Que diroit-on si les auteurs du complot dont je viens de parler étoient du nombre de ceux qui ont conduit Danton, Fabre & Desmoulins à l'échafaut? Que faisoient les premiers conjurés? Hébert, Chaumette & Ronsin, s'appliquoient à rendre le gouvernement révolutionnaire insupportable & ridicule, tandis que Camille Desmoulins l'attaquoit dans des écrits satyriques, & que Fabre & Danton intriguoient pour le défendre. Les uns calomnioient, les autres préparoient les prétextes de la calomnie. Le même système est aujourd'hui continué ouvertement. Par quelle fatalité ceux qui déclamoient jadis contre Hébert, défendent-ils ses complices? Comment ceux qui se déclaroient les ennemis de Danton sont-ils devenus ses imitateurs? Comment ceux qui jadis accusoient hautement certains membres de la Convention, se trouvent-ils ligués avec eux contre les patriotes qu'on veut perdre? Les lâches! ils vouloient donc me faire descendre au tombeau avec ignominie! Et je n'aurois laissé sur la terre que la mémoire d'un tyran! Avec quelle perfidie ils abusoient de ma bonne foi! Comme ils sembloient adopter les principes de tous les bons citoyens! Comme leur feinte amitié étoit naïve & caressante! Tout-à-coup leurs visages se sont couverts des plus sombres nuages; une joie féroce brilloit dans leurs yeux; c'étoit le moment où ils croyoient toutes leurs mesures bien prises pour m'accabler. Aujourd'hui ils me caressent de nouveau; leur langage est plus affectueux que jamais. Il y a

trois jours, ils étoient prêts à me dénoncer comme un Catilina; aujourd'hui ils me prêtent les vertus de Caton. Il leur faut du temps pour renouer leurs trames criminelles. Que leur but est atroce! mais que leurs moyens sont méprisables! Jugez-en par un seul trait. J'ai été chargé momentanément, en l'absence d'un de mes collègues, de surveiller un bureau de police générale récemment & foiblement organisé au comité de salut public. Ma courte gestion s'est bornée à provoquer une trentaine d'arrêtés, soit pour mettre en liberté des patriotes persécutés, soit pour s'assurer de quelques ennemis de la révolution. Eh bien! croira-t-on que ce seul mot de police générale a servi de prétexte pour mettre sur ma tête la responsabilité de toutes les opérations du comité de sûreté générale, des erreurs de toutes les autorités constituées, des crimes de tous mes ennemis? Il n'y a peut-être pas un individu arrêté, pas un citoyen vexé à qui l'on n'ait dit de moi: « Voilà l'auteur de tes maux; tu serois heureux & libre s'il n'existoit plus ». Comment pourrois-je ou raconter ou deviner toutes les espèces d'impostures qui ont été clandestinement insinuées, soit dans la Convention nationale, soit ailleurs, pour me rendre odieux ou redoutable? Je me bornerai à dire que depuis plus de six semaines, la nature & la force de la calomnie, l'impuissance de faire le bien & d'arrêter le mal, m'a forcé à abandonner absolument mes fonctions de membre du comité de salut public, & je jure qu'en cela même, je n'ai consulté que ma raison & la patrie. Je préfère ma qualité de représentant du peuple à celle de membre du comité de salut public, & je mets ma qualité d'homme & de citoyen français avant tout.

Quoi qu'il en soit, voilà au moins six semaines que ma dictature est expirée, & que je n'ai aucune espèce d'influence sur le gouvernement; le patriotisme a-t-il été plus protégé? les factions plus timides? la patrie plus heureuse? Je le souhaite. Mais cette influence s'est bornée dans tous les temps à plaider la cause de la patrie devant la représentation nationale, & au tribunal de la raison publique. Il m'a été permis de combattre les factions qui vous menaçoient: j'ai voulu déraciner le système de corruption & de désordre qu'elles avoient établi, & que je regarde comme

le seul obstacle à l'affermissement de la République. J'ai pensé qu'elle ne pouvoit s'asseoir que sur les bases éternelles de la morale. Tout s'est ligué contre moi & contre ceux qui avoient les mêmes principes. Après avoir vaincu les dédains & les contradictions de plusieurs, je vous ai proposé les grands principes gravés dans vos cœurs, & qui ont foudroyé les complots des athées contre-révolutionnaires. Vous les avez consacrés ; mais c'est le sort des principes d'être proclamés par les gens de bien, & appliqués, ou contrariés par les méchans. La veille même de la fête de l'Être suprême, on vouloit la faire reculer, sous un prétexte frivole. Depuis on n'a cessé de jeter du ridicule sur tout ce qui tient à ces idées ; depuis on n'a cessé de favoriser tout ce qui pouvoit réveiller la doctrine des conjurés que vous avez punis. Tout récemment, on vient de faire disparoître les traces de tous les monumens qui ont consacré de grandes époques de la révolution. Ceux qui rappeloient la révolution morale qui vous vengeoit de la calomnie & qui fondoit la République, sont les seuls qui aient été détruits. Je n'ai vu chez plusieurs aucun penchant à suivre des principes fixes, à tenir la route de la justice tracée entre les deux écueils que les ennemis, de la patrie ont placés sur notre carrière. S'il faut que je dissimule ces vérités, qu'on m'apporte la ciguë. Ma raison, non mon cœur, est sur le point de douter de cette République vertueuse dont je m'étois tracé le plan. J'ai cru deviner le véritable but de cette bisarre imputation de la dictature ; je me suis rappelé que Brissot & Rolland en avoient déjà rempli l'Europe dans le temps où ils exerçoient une puissance presque sans bornes. Dans quelles mains sont aujourd'hui les armées, les finances & l'administration intérieure de la République ? Dans celles de la coalition qui me poursuit. Tous les amis des principes sont sans influence (1) ; mais ce n'est pas assez pour eux d'avoir éloigné par le désespoir du bien un surveillant incommode ; sont existence seule est pour eux un objet d'épouvante, & ils avoient médité dans les

(1) Lignes raturées.
S'il existe dans le monde une espèce de tyrannie, n'est-ce pas celle dont je suis la victime ?

ténèbres, à l'insu de leurs collègues, le projet de lui arracher le droit de défendre le peuple, avec la vie. Oh ! je la leur abandonnerai sans regret : j'ai l'expérience du passé, & je vois l'avenir. Quel ami de la patrie peut vouloir survivre au moment où il n'est plus permis de la servir & de défendre l'innocence opprimée ? Pourquoi demeurer dans un ordre de choses où l'intrigue triomphe éternellement de la vérité, où la justice est un mensonge, où les plus viles passions, où les craintes les plus ridicules occupent dans les cœurs la place des intérêts sacrés de l'humanité ? Comment supporter le supplice de voir cette horrible succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher leurs ames hideuses sous le voile de la vertu, & même de l'amitié, mais qui tous laisseront à la postérité l'embarras de décider lequel des ennemis de mon pays fut le plus lâche & le plus atroce? En voyant la multitude des vices que le torrent de la révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisoient parmi les sincères amis de l'humanité, & je m'applaudis de voir la fureur des Verrès & des Catilina de mon pays tracer une ligne profonde de démarcation entre eux & tous les gens de bien (1). J'ai vu dans l'histoire tous les défenseurs de la liberté accablés par la calomnie ; mais leurs oppresseurs sont morts aussi. Les bons & les méchans disparoissent de la terre, mais à des conditions différentes. Français, ne souffrez pas que vos ennemis osent abaisser vos ames & énerver vos vertus par leur désolante doctrine; Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel. Citoyens, effacez des tombeaux cette maxime gravée par des mains sacriléges, qui jette un crêpe funèbre sur la nature, qui décourage l'innocence opprimée, & qui insulte à la mort ; gravez-y plutôt celle-ci : *La mort est le commencement de l'immortalité.*

J'ai promis, il y a quelque temps, de laisser un testament redoutable aux oppresseurs du peuple. Je vais le publier

(1) Lignes raturées :
Qu'ils me préparent la ciguë, je l'attendrai sur ces siéges sacrés ; je léguerai du moins à ma patrie l'exemple d'un constant amour pour elle, & aux ennemis de l'humanité l'opprobre & la mort.

dès

dès ce moment avec l'indépendance qui convient à la situation où je me suis placé : je leur lègue la vérité terrible & la mort.

Représentans du Peuple français, il est temps de reprendre la fierté & la hauteur du caractère qui vous conviennent. Vous n'êtes point faits pour être régis, mais pour régir les dépositaires de votre confiance. Les hommages qu'ils vous doivent ne consistent pas dans ces vaines flagorneries, dans ces récits flatteurs, prodigués aux rois par des ministres ambitieux, mais dans la vérité, & sur-tout dans le respect profond pour vos principes. On vous a dit que tout est bien dans la République : je le nie. Pourquoi ceux qui, avant-hier, vous prédisoient tant d'affreux orages, ne voyoient-ils plus hier que des nuages légers ? Pourquoi ceux qui vous disoient naguères, je vous déclare que nous marchons sur des volcans, croient-ils ne marcher aujourd'hui que sur des roses ? Hier ils croyoient aux conspirations : je déclare que j'y crois dans ce moment. Ceux qui vous disent que la fondation de la République est une entreprise si facile, vous trompent, ou plutôt ils ne peuvent tromper personne. Où sont les institutions sages, où est le plan de régénération qui justifient cet ambitieux langage ? S'est-on seulement occupé de ce grand objet ? Que dis-je ? ne vouloit-on pas proscrire ceux qui les avoient préparées ? On les loue aujourd'hui, parce qu'on se croit plus foible ; donc on les proscrira encore demain si on devient plus fort. Dans quatre jours, dit-on, les injustices seront réparées : pourquoi ont-elles été commises impunément depuis quatre mois ? Et comment, dans quatre jours, tous les auteurs de nos maux seront-ils corrigés ou chassés ? On vous parle beaucoup de vos victoires (1) avec une légèreté académique, qui feroit croire qu'elles n'ont coûté à nos héros ni sang, ni travaux : racontées avec moins de pompe, elles paroîtroient plus grandes. Ce n'est ni par des phrases de rhéteur, ni même par des exploits guerriers, que nous subjuguerons l'Europe, mais par la sagesse de nos lois, par la majesté de nos délibérations, & par la grandeur de nos caractères. Qu'a-t-on fait

(1) Ligne raturée :
Avec des récits moins pompeux, elles paroîtroient plus grandes.

pour tourner nos succès militaires au profit de nos principes, pour prévenir les dangers de la victoire, ou pour nous en assurer les fruits? Surveillez la victoire; surveillez la Belgique. Je vous avertis que votre décret contre les Anglais a été éternellement violé; que l'Angleterre, tant maltraitée par nos discours, est ménagée par nos armes. Je vous avertis que les comédies philantropiques, jouées par Dumouriez dans la Belgique, sont répétées aujourd'hui; que l'on s'amuse à planter des arbres stériles de la liberté dans un sol ennemi, au lieu de cueillir les fruits de la victoire, & que les esclaves vaincus sont favorisés aux dépens de la République victorieuse. Nos ennemis se retirent, & nous laissent à nos divisions intestines. Songez à la fin de la campagne; craignez les factions intérieures; craignez les intrigues favorisées par l'éloignement dans une terre étrangère. On a semé la division parmi les généraux; l'aristocratie militaire est protégée; les généraux fidèles sont persécutés; l'administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte; on a violé vos décrets pour secouer le joug d'une surveillance nécessaire. Ces vérités valent bien des épigrammes.

Notre situation intérieure est beaucoup plus critique. Un système raisonnable de finances est à créer; celui qui règne aujourd'hui est mesquin, prodigue, tracassier, dévorant, &, dans le fait, absolument indépendant de votre surveillance suprême. Les relations extérieures sont absolument négligées. Presque tous les agens employés chez les puissances étrangères, décriés par leur incivisme, ont trahi ouvertement la République, avec une audace impunie jusqu'à ce jour.

Le gouvernement révolutionnaire mérite toute votre attention: qu'il soit détruit aujourd'hui, demain la liberté n'est plus. Il ne faut pas le calomnier, mais le rappeler à son principe, le simplifier, diminuer la foule innombrable de ses agens, les épurer sur-tout: il faut rendre la sécurité au peuple, mais non à ses ennemis. Il ne s'agit point d'entraver la justice du peuple par des formes nouvelles; la loi pénale doit nécessairement avoir quelque chose de vague, parce que le caractère actuel des conspirateurs étant la dissimulation & l'hypocrisie, il faut que la justice puisse les saisir sous toutes les formes. Une seule manière de conspirer laissée impunie, rendroit illusoire & compromettroit le salut

de la patrie. La garantie du patriotisme n'est donc pas dans la lenteur ni dans la foiblesse de la justice nationale, mais dans les principes & dans l'intégrité de ceux à qui elle est confiée, dans la bonne foi du gouvernement, dans la protection franche qu'il accorde aux patriotes, & dans l'énergie avec laquelle il comprime l'aristocratie; dans l'esprit public, dans certaines institutions morales & politiques qui, sans entraver la marche de la justice, offrent une sauve-garde aux bons citoyens, & compriment par leur influence sur l'opinion publique & sur la direction de la marche révolutionnaire (1), & qui vous seront proposées quand les conspirations les plus voisines permettront aux amis de la liberté de respirer.

Guidons l'action révolutionnaire par des maximes sages & constamment maintenues; punissons sévèrement ceux qui abusent des principes révolutionnaires pour vexer les citoyens; qu'on soit bien convaincu que tous ceux qui sont chargés de la surveillance nationale, dégagés de tout esprit de parti, veulent fortement le triomphe du patriotisme, & la punition des coupables. Tout rentre dans l'ordre (2); mais si l'on devine que des hommes trop indulgens désirent en secret la destruction du gouvernement révolutionnaire, qu'ils inclinent à l'indulgence plutôt qu'à la justice; s'ils emploient des agens corrompus, s'ils calomnient aujourd'hui la seule autorité qui en impose aux ennemis de la liberté, & se rétractent le lendemain pour intriguer de nouveau; si, au lieu de rendre la liberté aux patriotes, ils la rendent indistinctement aux cultivateurs, alors tous les intrigans se liguent pour calomnier les patriotes, & les oppriment (3). C'est à toutes ces causes qu'il faut imputer les abus, & non au gouvernement révolutionnaire; car il n'y en a pas un qui ne fût insupportable aux mêmes conditions.

---

(1) Ligne raturée :
Ce sont ces institutions qui nous manquent encore.

(2) Lignes raturées :
Tout marchera vers le véritable but des institutions révolutionnaires; & la terreur imprimée au crime sera la meilleure garantie de l'innocence.

(3) Lignes raturées :
C'est une mauvaise manière de protéger les patriotes, de donner la liberté aux coupables; car la terreur des criminels de la révolution est la meilleure garantie de l'innocence.

Le gouvernement révolutionnaire a ſauvé la patrie ; il faut le ſauver lui-même de tous les écueils : ce ſeroit mal conclure de croire qu'il faut le détruire, par cela ſeul que les ennemis du bien public l'ont d'abord paralyſé, & s'efforcent maintenant de le corrompre. C'eſt une étrange manière de protéger les patriotes, de mettre en liberté les contre-révolutionnaires & de faire triompher les fripons ! c'eſt là terreur du crime qui fait la ſécurité de l'innocence.

Au reſte, je ſuis loin d'imputer les abus à la majorité de ceux à qui vous avez donné votre confiance ; la majorité eſt elle-même paralyſée & trahie ; l'intrigue & l'étranger triomphent. On ſe cache, on diſſimule, on trompe : donc on conſpire. On étoit audacieux ; on méditoit un grand acte d'oppreſſion ; on s'entouroit de la force pour comprimer l'opinion publique après l'avoir irritée (1) ; on cherche à ſéduire des fonctionnaires publics dont on redoute la fidélité ; on perſécute les amis de la liberté : on conſpire donc. On devient tour-à-coup ſouple & même flatteur ; on sème ſourdement des inſinuations dangereuſes contre Paris ; on cherche à endormir l'opinion publique ; on calomnie le peuple ; on érige en crime la ſollicitude civique ; on ne renvoie point les déſerteurs, les priſonniers ennemis, les contre-révolutionnaires de toute eſpèce qui ſe raſſemblent à Paris, & on éloigne les canonniers ; on déſarme les citoyens ; on intrigue dans l'armée ; on cherche à s'emparer de tout : donc on conſpire. Ces jours derniers, on chercha à vous donner le change ſur la conſpiration ; aujourd'hui on la nie : c'eſt même un crime d'y croire ; on vous effraye, on vous raſſure tour à tour : la véritable conſpiration, la voila.

La contre-révolution eſt dans l'adminiſtration des finances.

Elle porte toute ſur un ſyſtême d'innovation contre-révolutionnaire, déguiſée ſous le dehors du patriotiſme. Elle a pour but de fomenter l'agiotage, d'ébranler le crédit public en déshonorant la loyauté françaiſe, de favoriſer les riches créanciers, de ruiner & de déſeſpérer les pauvres, de multiplier les mécontens, de dépouiller le peuple des biens nationaux, & d'amener inſenſiblement la ruine de la fortune publique.

(1) Ligne raturée :
On calomnioit d'avance l'indignation publique qu'on ſe préparoit à exciter.

Quels ſont les adminiſtrateurs ſuprêmes de nos finances? Des Briſſotins, des Feuillans, des ariſtocrates & des fripons connus : ce ſont les Cambon, les Mallarmé, les Ramel; ce ſont les compagnons & les ſucceſſeurs de Chabot, de Fabre, & de Julien (de Touloufe).

Pour pallier leurs pernicieux deſſeins, ils ſe ſont aviſés, dans les derniers temps, de prendre l'attache du comité de ſalut public, parce qu'on ne doutoit pas que ce comité, diſtrait par tant & de ſi grands travaux, adopteroit de confiance, comme il eſt arrivé quelquefois, tous les projets de Cambon. C'eſt un nouveau ſtratagême imaginé pour multiplier les ennemis du comité, dont la perte eſt le principal but de toutes les conſpirations.

La tréſorerie nationale, dirigée par un contre-révolutionnaire hypocrite, nommé l'Hermina, ſeconde parfaitement leurs vues par le plan qu'elle a adopté, de mettre des entraves à toutes les dépenſes urgentes, ſous le prétexte d'un attachement ſcrupuleux aux formes, de ne payer perſonne, excepté les ariſtocrates, & de vexer les citoyens mal-aiſés par des refus, par des retards, & ſouvent par des provocations odieuſes.

La contre-révolution eſt dans toutes les parties de l'économie politique. Les conſpirateurs nous ont précipités, malgré nous, dans des meſures violentes, que leurs crimes ſeuls ont rendues néceſſaires, & réduit la République à la plus affreuſe diſette, & qui l'auroient affamée, ſans le concours des événemens les plus inattendus. Ce ſyſtême étoit l'ouvrage de l'étranger, qui l'a propoſé par l'organe vénal des Chabot, des l'Hullier, des Hébert & tant d'autres ſcélérats : il faut tous les efforts du génie pour ramener la République à un régime naturel & doux qui ſeul peut entretenir l'abondance; & cet ouvrage n'eſt pas encore commencé.

On ſe rappelle tous les crimes prodigués pour réaliſer le pacte de famine enfanté par le génie infernal de l'Angleterre. Pour nous arracher à ce fléau, il a fallu deux miracles également ineſpérés : le premier eſt la rentrée de notre convoi vendu à l'Angleterre avant ſon départ de l'Amérique, & ſur lequel le cabinet de Londres comptoit, & la récolte abondante & prématurée que la nature nous a préſentée; l'autre

eſt la patience ſublime du peuple qui a ſouffert la faim même, pour conſerver ſa liberté. Il nous reſte encore à ſurmonter le défaut de bras, de voitures, de chevaux, qui eſt un obſtacle à la moiſſon & à la culture des terres, & toutes les manœuvres tramées, l'année dernière, par nos ennemis, & qu'ils ne manqueront pas de renouveler.

Les contre-révolutionnaires ſont accourus ici pour ſe joindre à leurs complices & défendre leurs patrons, à force d'intrigues & de crimes. Ils comptent ſur les contre-révolutionnaires détenus, ſur les gens de la Vendée & ſur les déſerteurs & priſonniers ennemis, qui, ſelon tous les avis, s'échappent depuis quelque temps en foule pour ſe rendre à Paris, comme je l'ai déja dénoncé inutilement pluſieurs fois au comité de ſalut public; enfin ſur l'ariſtocratie, qui conſpire en ſecret autour de nous. On excitera dans la Convention nationale de violentes diſcuſſions; les traîtres, cachés juſqu'ici ſous des dehors hypocrites, jeteront le maſque; les conſpirateurs accuſeront leurs accuſateurs, & prodigueront tous les ſtratagêmes jadis mis en uſage par Briſſot, pour étouffer la voix de la vérité. S'ils ne peuvent maîtriſer la Convention par ce moyen, ils la diviſeront en deux partis; & un vaſte champ eſt ouvert à la calomnie & à l'intrigue. S'ils la maîtriſent un moment, ils accuſeront de deſpotiſme & de réſiſtance à l'autorité nationale ceux qui combattront avec énergie leur ligue criminelle; les cris de l'innocence opprimée, les accens mâles de la liberté outragée ſeront dénoncés comme les indices d'une influence dangereuſe ou d'une ambition perſonnelle. Vous croirez être retournés ſous le couteau des anciens conſpirateurs; le Peuple s'indignera; on l'appellera une faction; la faction criminelle continuera de l'exaſpérer; elle cherchera à diviſer la Convention nationale du Peuple; enfin, à force d'attentats, on eſpère parvenir à des troubles dans leſquels les conjurés feront intervenir l'ariſtocratie & tous leurs complices, pour égorger les patriotes & rétablir la tyrannie. Voilà une partie du plan de la conſpiration. Et à qui faut-il imputer ces maux? A nous-mêmes, à notre lâche foibleſſe pour le crime, & à notre coupable abandon des principes proclamés par nous-mêmes. Ne nous y trompons pas: fonder une immenſe république ſur les baſes de la raiſon & de l'éga-

lité; resserrer par un lien vigoureux toutes les parties de cet empire immense, n'est pas une entreprise que la légèreté puisse consommer; c'est le chef-d'œuvre de la vertu & de la raison humaine. Toutes les factions naissent en foule du sein d'une grande révolution. Comment les réprimer, si vous ne soumettez sans cesse toutes les passions à la justice? Vous n'avez pas d'autre garant de la liberté, que l'observation rigoureuse des principes & de la morale universelle, que vous avez proclamés. Si la raison ne règne pas, il faut que le crime & l'ambition règnent; sans elle, la victoire n'est qu'un moyen d'ambition & un danger pour la liberté même; un prétexte fatal dont l'intrigue abuse pour endormir le patriotisme sur les bords du précipice; sans elle, qu'importe la victoire même? La victoire ne fait qu'armer l'ambition, endormir le patriotisme, éveiller l'orgueil & creuser de ses mains brillantes le tombeau de la République. Qu'importent que nos armées chassent devant elles les satellites armés des rois, si nous reculons devant les vices destructeurs de la liberté publique? Que nous importe de vaincre les rois, si nous sommes vaincus par les vices qui amènent la tyrannie? Or, qu'avons nous fait depuis quelque temps contre eux? Nous avons proclamé de grands prix.

Que n'a-ton pas fait pour les protéger parmi nous? Qu'avons-nous fait depuis quelque temps pour les détruire? Rien, car ils lèvent une tête insolente, & menacent impunément la vertu; rien, car le gouvernement a reculé devant les factions, & elles trouvent des protecteurs parmi les dépositaires de l'autorité publique: attendons-nous donc à tous les maux, puisque nous leur abandonnons l'empire. Dans la carrière où nous sommes, s'arrêter avant le terme, c'est périr; & nous avons honteusement rétrogradé. Vous avez ordonné la punition de quelques scélérats, auteurs de tous nos maux; ils osent résister à la justice nationale, & on leur sacrifie les destinées de la patrie & de l'humanité. Attendons-nous donc à tous les fléaux que peuvent entraîner les factions qui s'agitent impunément. Au milieu de tant de passions ardentes, & dans un si vaste empire, les tyrans dont je vois les armées fugitives, mais non enveloppées, mais non exterminées, se retirent pour vous laisser en proie

à vos diſſentions inteſtines qu'ils allument eux-mêmes, & à une armée d'agens criminels que vous ne ſavez pas même appercevoir. Laiſſez flotter un moment les rênes de la révolution, vous verrez le deſpotiſme militaire s'en emparer, & le chef des factions renverſer la repréſentation nationale avilie. Un ſiècle de guerre civile & de calamités déſolera notre patrie, & nous périrons pour n'avoir pas voulu ſaiſir un moment marqué dans l'hiſtoire des hommes pour fonder la liberté; nous livrons notre patrie à un ſiècle de calamités (1), & les malédictions du peuple s'attacheront à notre mémoire qui devoit être chère au genre humain. Nous n'aurons pas même le mérite d'avoir entrepris de grandes choſes par des motifs vertueux. On nous confondra avec les indignes mandataires du peuple qui ont déshonoré la repréſentation nationale, & nous partagerons leurs forfaits en les laiſſant impunis. L'immortalité s'ouvroit devant nous: nous périrons avec ignominie. Les bons citoyens périront; les méchans périront auſſi. Le peuple outragé & victorieux les laiſſeroit-il jouir en paix du fruit de leurs crimes! Les tyrans eux-mêmes ne briſeroient-ils pas ces vils inſtrumens? Quelle juſtice avons-nous faite envers les oppreſſeurs du peuple? quels ſont les patriotes opprimés par les plus odieux abus de l'autorité nationale qui ont été vengés? Que dis-je? quels ſont tous ceux qui ont pu faire entendre impunément la voix de l'innocence opprimée? Les coupables n'ont-ils pas établi cet affreux principe, que dénoncer un repréſentant infidèle, c'eſt conſpirer contre la repréſentation nationale? L'oppreſſeur répond aux opprimés par l'incarcération & de nouveaux outrages. Cependant les départemens où ces crimes ont été commis, les ignorent-ils parce que nous les oublions? & les plaintes que nous repouſſons ne retentiſſent-elles pas avec plus de force dans les cœurs comprimés des citoyens malheureux? Il eſt ſi facile & ſi doux d'être juſte! pourquoi nous dévouer à l'opprobre des coupables en les tolérant? Mais quoi! les abus tolérés n'iront-ils pas en croiſſant? les coupables impunis ne voleront-ils pas de

(1) Lignes raturées:
Et notre mémoire, qui devoit être chère au monde, ſera l'objet des malédictions du genre humain.

crimes en crimes ? Voulons-nous partager tant d'infamie & nous vouer au sort affreux des oppresseurs du peuple? Quels titres ont-ils pour en opposer même aux plus vils tyrans ? Une faction pardonneroit à une autre faction. Bientôt les scélérats vengeroient le monde en s'entr'égorgeant eux-mêmes; & s'ils échappoient à la justice des hommes, ou à leur propre fureur, échapperoient-ils à la justice éternelle qu'ils ont outragée par le plus horrible de tous les forfaits ?

Pour moi, dont l'existence paroît aux ennemis de mon pays un obstacle à leurs projets odieux, je consens volontiers à leur en faire le sacrifice, si leur affreux empire doit durer encore. Eh ! qui pourroit desirer de voir plus longtemps cette horrible succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher leurs ames hideuses sous un masque de vertu, jusqu'au moment où leur crime paroît mûr; qui tous laisseront à la postérité l'embarras de décider lequel des ennemis de ma patrie fut le plus lâche & le plus atroce.

Si l'on proposoit ici de prononcer une amnistie en faveur des députés perfides, & de mettre les crimes de tout représentant sous la sauve-garde d'un décret, la rougeur couvriroit le front de chacun de nous : mais laisser sur la tête des représentans fidèles le devoir de dénoncer les crimes, & cependant d'un autre côté les livrer à la rage d'une ligue insolente, s'ils osent le remplir, n'est-ce pas un désordre encore plus révoltant? c'est plus que protéger le crime, c'est lui immoler la vertu.

En voyant la multitude des vices que le torrent de la révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai tremblé quelquefois d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur de ces hommes pervers qui se mêloient dans les rangs des défenseurs sincères de l'humanité; mais la défaite des factions rivales a comme émancipé tous les vices; ils ont cru qu'il ne s'agissoit plus pour eux que de partager la patrie comme un butin, au lieu de la rendre libre & prospère ; & je les remercie de ce que la fureur dont ils sont animés contre tout ce qui s'oppose à leurs projets, a tracé la ligne de démarcation entre eux & tous les gens de bien; mais si les Verrès & les Catilina de la France se croient déja assez avancés dans la carrière du crime pour exposer sur la tribune aux harangues la tête de leur accusa-

teur, j'ai promis auſſi nagueres de laiſſer à mes concitoyens un teſtament redoutable aux oppreſſeurs du peuple, & je leur lègue dès ce moment l'opprobre & la mort. Je conçois qu'il eſt facile à la ligue des tyrans du monde d'accabler un ſeul homme; mais je ſais auſſi quels ſont les devoirs d'un homme qui peut mourir en défendant la cauſe du genre humain. J'ai vu dans l'hiſtoire tous les défenſeurs de la liberté accablés par la fortune ou par la calomnie; mais bientôt après, leurs oppreſſeurs & leurs aſſaſſins ſont morts auſſi. Les bons & les méchans, les tyrans & les amis de la liberté diſparoiſſent de la terre, mais à des conditions différentes. Français, ne ſouffrez pas que vos ennemis cherchent à abaiſſer vos ames & à énerver vos vertus par une funeſte doctrine. Non, Chaumette, non Fouchet, la mort n'eſt point un ſommeil éternel. Citoyens, effacez des tombeaux cette maxime impie qui jette un crêpe funèbre ſur la nature & qui inſulte à la mort: gravez-y plutôt celle-ci: *La mort eſt le commencement de l'immortalité.*

Peuple, ſouviens-toi que ſi, dans la République, la juſtice ne règne pas avec un empire abſolu, & ſi ce mot ne ſignifie pas l'amour de l'égalité & de la patrie, la liberté n'eſt qu'un vain nom. Peuple, toi que l'on craint, que l'on flatte & que l'on mépriſe; toi, ſouverain reconnu, qu'on traite toujours en eſclave, ſouviens-toi que par-tout où la juſtice ne règne pas, ce ſont les paſſions des magiſtrats, & que le peuple a changé de chaînes & non de deſtinées.

Souviens-toi qu'il exiſte dans ton ſein une ligue de fripons qui lutte contre la vertu publique, qui a plus d'influence que toi-même ſur tes propres affaires, qui te redoute & te flatte en maſſe, mais te proſcrit en détail dans la perſonne de tous les bons citoyens.

Rappelle-toi que, loin de ſacrifier cette poignée de fripons à ton bonheur, tes ennemis veulent te ſacrifier à cette poignée de fripons, auteurs de tous nos maux, & ſeuls obſtacles à la proſpérité publique.

Sache que tout homme qui s'élevera pour défendre la cauſe & la morale publique, ſera accablé d'avanies & proſcrit par les fripons; ſache que tout ami de la liberté ſera toujours placé entre un devoir & une calomnie; que ceux qui ne pourroit être accuſés d'avoir trahi, ſeront accuſés

d'ambition ; que l'influence de la probité & des principes ſera comparée à la force de la tyrannie & à la violence des factions ; que ta confiance & ton eſtime ſeront des titres de proſcription pour tous tes amis ; que les cris du patriotiſme opprimé ſeront appelés des cris de ſédition, & que n'oſant t'attaquer toi-même en maſſe, on te proſcrira en détail dans la perſonne de tous les bons citoyens, juſqu'à ce que les ambitieux aient organiſé leur tyrannie. Tel eſt l'empire des tyrans armés contre nous ; telle eſt l'influence de leur ligue avec tous les hommes corrompus, toujours portés à les ſervir. Ainſi donc, les ſcélérats nous impoſent la loi de trahir le peuple, à peine d'être appelés dictateurs. Souſcrirons-nous à cette loi ? Non : défendons le peuple, au riſque d'en être eſtimé ; qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime, & nous par celle de la vertu.

Dirons-nous que tout eſt bien ? continuerons-nous de louer par habitude où par pratique ce qui eſt mal ? nous perdrions la patrie. Révélerons-nous les abus cachés ? dénoncerons-nous les traîtres ? on nous dira que nous ébranlons les autorités conſtituées ; que nous voulons acquérir à leurs dépens une influence perſonnelle. Que ferons-nous donc ? notre devoir. Que peut-on objecter à celui qui veut dire la vérité, & qui conſent à mourir pour elle ? Diſons donc qu'il exiſte une conſpiration contre la liberté publique ; qu'elle doit ſa force à une coalition criminelle qui intrigue au ſein même de la Convention ; que cette coalition a des complices dans le comité de ſûreté générale & dans les bureaux de ce comité qu'ils dominent ; que les ennemis de la République ont oppoſé ce comité au comité de ſalut public, & conſtitué ainſi deux gouvernemens ; que des membres du comité de ſalut public entrent dans ce complot ; que la coalition ainſi formée cherche à perdre les patriotes & la patrie. Quel eſt le remède à ce mal ? Punir les traîtres, renouveler les bureaux du comité de ſûreté générale, épurer ce comité lui-même, & le ſubordonner au comité de ſalut public ; épurer le comité de ſalut public lui-même, conſtituer l'unité du gouvernement ſous l'autorité ſuprême de la Convention nationale, qui eſt le centre & le juge, & écraſer ainſi toutes les factions du poids de l'autorité nationale, pour élever ſur leurs ruines la puiſſance de la juſtice & de la liberté : tels

502

ſont les principes. S'il eſt impoſſible de les réclamer ſans paſſer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes ſont proſcrits, & que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive le taire : car, que peut-on objecter à un homme qui a raiſon, & qui ſait mourir pour ſon pays ?

Je ſuis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'eſt point arrivé où les hommes de bien peuvent ſervir impunément la patrie : les défenſeurs de la liberté ne ſeront que des proſcrits, tant que la horde des fripons dominera.

Le 9. Thermidor, c'est à dire le lendemain, que Robespierre fut guillotiné, en vertu d'un Decret de la Convention Nationale, qui la Mettoit hors de la Loy.